

L'opposition au projet de la double nationalité en RDC et en diaspora

Un énième avatar des deux décennies d'agression rwando-ougando-burundaise en RDC

Justin M. Ndandu²

Mots-clés : double-nationalité, Congo, Belgique, politique

Dans ses discussions sur le projet de réforme constitutionnelle, le chef de l'Etat congolais (RDC), Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, appelle le législateur à intégrer le principe de la double nationalité pour que le Congo s'adapte enfin, selon lui, « à l'évolution du monde ». Cette déclaration présidentielle relative à un projet de double nationalité, faite lors de son discours sur l'État de la nation devant les deux chambres réunies en congrès (Sénat, Assemblée), le 13 décembre 2019, a donné lieu à un débat houleux dans les milieux congolais de la RDC et de la diaspora. La controverse relative au droit versus aux dangers de la double nationalité n'est pas nouvelle, et renvoie au contexte politico-militaire de la RDC depuis la fin des années 1990.

Depuis quelques années, le statut des membres de la diaspora, naturalisés français, belges, canadiens ou américains, etc., mais qui aspirent à assumer des responsabilités dans leur pays d'origine, est une question incontournable du débat public et politique congolais³. Une majorité des Congolais déplore le fait que le pays se prive de compétences dont il a besoin pour son développement en raison du cadre constitutionnel prônant depuis 1960 une nationalité unique et exclusive. En Belgique par exemple, où les Congolais sont à plus de 50% surqualifiés pour les tâches qu'ils occupent et très lourdement touchés par le chômage malgré leur niveau d'études élevé⁴, le retour a toujours été une préoccupation de taille. Dès les premiers mois de son mandat le Président congolais en appelait justement au retour de la diaspora. Comment comprendre qu'en diaspora, certains s'opposent à un projet qui pourrait à titre individuel leur être bénéfique ?

La nationalité congolaise est une et exclusive

Pour rappel, la Loi fondamentale de 1960 rédigée par l'ancienne puissance coloniale lors de l'accession de la République démocratique du Congo à l'indépendance avait institué une nationalité unique et exclusive : « *La nationalité congolaise est une et exclusive. Elle ne peut être détenue en concurrence avec une autre nationalité* ». Toutes les Constitutions et lois

¹ Bamko-Cran est une association dirigée par des femmes afrodescendantes vivant en Belgique. Elles abordent des sujets liés au genre et au racisme. Plus d'informations sur www.bamko.org

² Volontaire Bamko

³ Demart, S., & Bodeux, L. (2013). Postcolonial Stakes of Congolese (DRC) Political Space: 50 Years after Independence, *African Diaspora*, 6(1), 72-96. doi: <https://doi.org/10.1163/18725457-12341242>

⁴ Demart, Sarah, Schoumaker Bruno, Godin Marie & Adam Ilke. 2017. *Des citoyens aux racines africaines : un portrait des Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais*. Bruxelles: Fondation Roi Baudouin. https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Publications/2017/20171121_CF

relatives à la nationalité congolaise qui lui ont succédé ont maintenu ce régime (Constitution du 1 août 1964, Constitution de la deuxième république (1967), Constitution de la Conférence nationale souveraine (CNS, 1992), Constitution de 2005, etc.).

Dans ses discussions sur le projet de réforme constitutionnelle, le chef de l'Etat congolais (RDC), Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, appelle le législateur à intégrer le principe de la double nationalité pour que le Congo s'adapte enfin, selon lui, « à l'évolution du monde »⁵. Cette déclaration présidentielle relative à un projet de double nationalité a été faite, le 13 décembre 2019, lors du discours sur l'État de la nation devant les deux chambres réunies en congrès (Sénat, Assemblée)⁶.

Au lendemain de l'allocution du chef de l'Etat congolais devant le Parlement réuni en congrès, les débats sur les différents thèmes abordés lors de ce discours ont fleuri sur la Toile. Sur l'économie, la lutte contre la corruption, la jeunesse, la sécurisation de l'Est du pays, l'ouverture sur la double nationalité, etc. Le post ci-dessous est l'un de ceux qui a donné lieu à un débat vif entre Congolais. L'auteur, Yves Birhonga, originaire du Kivu en proie aux revendications sur la nationalité des rwandophones, revendications qui ont débouché sur des agressions-invasions du Rwanda, du Burundi et de l'Ouganda, se montre radicalement opposé à ce projet.

« S'ouvrir à la double nationalité est une grosse erreur. Surtout en ce moment où nous avons encore des choses graves à régler à l'interne. Un pays stable comme la Chine n'a pas de double nationalité... Seulement nous qui voulons franchir ce cap dangereux dans ce climat flottant? En voulant faire plaisir à quelques copains ou membres de famille, on va hypothéquer la République. L'évolution n'est pas égale à la double nationalité mais plutôt au sérieux des dirigeants travaillant réellement pour le bien de la population. Des hommes et femmes totalement voués à la cause de la République. Des personnes intègres et irréprochables. Des modèles qui façonnent au quotidien le respect et la dignité. Et non des bandits économiques et des chanceux des circonstances historiques totalement irresponsables et sans posture d'hommes et femmes d'Etat qu'on voit aujourd'hui sur notre scène politique. La double nationalité n'est pas le problème du Congo. Notre problème c'est d'avoir dans cette classe politique des inconscients, des voleurs, des voyous, des vendus, des immoraux, etc. Quand la politique cessera d'être le lieu d'enrichissement au profit d'un travail digne, d'une justice juste et équitable et des investissements sincères... oui, on verra tous que notre Constitution est parfaite ».

Pour l'auteur du post, la double-nationalité ne peut se réduire à une question de « droit » et ne peut être pensée indépendamment de l'état de faiblesse du pays et son incapacité à protéger ses frontières très poreuses. La RD Congo risque de faire face aux flux d'immigrés des pays voisins qui n'hésiteront pas à revendiquer la nationalité congolaise. De nombreux internautes sont allés dans son sens et se sont montrés dubitatifs par rapport à ce projet, s'interrogeant sur sa pertinence dans un contexte où tout ou presque apparaît bradé. Qui ignore que les imprimés de valeur (passeports, visas, documents officiels ayant une certaine valeur) sont parfois monnayés par certaines autorités censées les protéger ?

⁵ Radio France internationale, le 14 décembre 2019

⁶ Allocution de son Excellence Monsieur Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République démocratique du Congo, Chef de l'Etat sur l'état de la Nation devant le Parlement réuni en congrès

Mais ce post renvoie aussi à la perméabilité des frontières nationales congolaises et à une nationalité zaïroise puis congolaise dont le processus de délivrance, depuis des décennies, semble avoir échappé à toute forme de régulation et de transparence juridique⁷.

La guerre qui se déroule à l'Est du Congo depuis le début de la décennie 1990, on le sait, s'est très largement appuyée sur les mobilités rwandaises en RDC et sur la double allégeance nationale d'un certain nombre de chefs rebelles dits Congolais.

L'idée selon laquelle « *s'ouvrir à la double nationalité est une grosse erreur* » et « *nous avons encore des choses graves à régler à l'interne* », renvoie à la situation socio-économique catastrophique du pays, mais également à la fragilité de l'appareil politico-militaire et au caractère continu des agressions militaires rwandaises qui prennent la forme de « *rebellions congolaises* » depuis 1998 : le RCD (*Rassemblement congolais pour la démocratie*), le CNDP (*Congrès national pour la défense du peuple*), le M23, etc. Ce que le rapport Mapping des Nations Unies a bien démontré et renseigné⁸.

Pour un certain nombre de Congolais.e.s, il y aurait un risque inconsidéré à se lancer dans un tel projet. En outre, la double nationalité n'apparaît pas comme une priorité, encore moins une urgence, et ne peut constituer un cadre de mesure de l' « *évolution* » du Congo.

Il n'en fallait pas plus pour que les plumes se dégainent. Le premier à réagir, Arthur Malumalu, journaliste, a travaillé pour Reuters avant de prester pour Radio France internationale (RFI). Il est parmi les membres de la diaspora qui approuvent l'idée d'une double nationalité. Pour eux, quoique naturalisé.e.s, la plupart des Congolais.e.s demeurent très attaché.e.s à la mère-patrie :

« Grosse erreur ? La Chine ? Un pays d'environ 1 milliard 400 millions de personnes est-il comparable à un pays de quelque 80 millions de personnes ? À supposer que la Chine soit un modèle pour certains... Pourquoi pas ? Mais il y a pas mal de contre-exemples. Il y a, en effet, de nombreux pays stables dans le monde qui acceptent la double nationalité. Cela ne pose pas de problème particulier, à ma connaissance. Si la RDC, par exemple, décide que tous les Congolais de naissance garderaient leur nationalité congolaise, même s'ils acquéraient une autre nationalité, je ne vois pas très bien en quoi cela serait une grosse erreur ».

Il dénonce aussi l'hypocrisie collective qui voudrait que la scène politique congolaise et les institutions politiques et économiques soient « *truffées* » de Congolais.e.s détenant des passeports étrangers : « *L'hypocrisie collective, chez nous, c'est de savoir qu'il y a plein de « binationaux » au sein des deux chambres du Parlement et de ne pas vouloir réfléchir à une manière intelligente d'introduire la double nationalité, tout en tenant compte, bien évidemment, de la situation de certains de nos voisins encombrants. Est-il si compliqué d'identifier les Congolais de naissance ? Pourquoi se priverait-on des compétences ou des apports dans différents secteurs des Congolais d'origine ou éventuellement de leurs enfants nés à l'étranger et qui ont des attaches culturelles avec la RDC ? ».*

D'autres intervenants, des opposants au projet de la double nationalité (immédiate), ont à leur tour développé des arguments visant à battre en brèche le projet présidentiel. Gervais Tshim, un analyste politique congolais vivant en Belgique, trouve que les conditions ne sont pas réunies pour un aboutissement heureux de ce projet, notamment l'identification et le recensement de la

⁷ Willame J.-C. Cahiers africains- CEDAF n°25 Banyarwanda et Banyamulenge: Violences ethniques et gestion de l'identité au Kivu 1997 Paris L'Harmattan

⁸ RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, 1993-2003 Rapport du Projet Mapping concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la République démocratique du Congo, Août 2010, ONU, https://www.ohchr.org/documents/countries/cd/drc_mapping_report_final_fr.pdf

population congolaise, mais aussi le recensement des étrangers. Pour rappel, le dernier véritable recensement en RDC a eu lieu en 1984⁹. Depuis 35 ans, aucune identification, aucun recensement n'a été fait pour connaître le nombre de Congolais.e.s et celui des étrangers. « *On ne se lance pas dans ce genre d'enjeux à hauts risques quand on ne sait même pas qui est citoyen de ce pays et qui ne l'est pas. Combien d'étrangers vivent au Congo et qui sont-ils, de quels pays viennent-ils et quels différents statuts ont-ils? Qui peut le dire? Quelle autorité de ce pays peut dire, la main sur le cœur, à combien s'élève exactement la population congolaise? Tous les chiffres qui circulent sur la population congolaise sont de l'ordre des spéculations. Et c'est dans cette confusion qu'on voudrait instituer la double nationalité quand on sait que les voisins, notamment les Rwandais, Burundais, sans doute aussi une portion d'Ougandais... rêvent de se faire passer pour des Congolais? Non pas parce qu'ils aiment ce pays et veulent devenir ses citoyens, mais pour infiltrer ses institutions afin de permettre à leurs mères-patries de contrôler le Congo* ».

Gervais Tshim trouve que les conditions sécuritaires ainsi que les capacités des pouvoirs publics congolais à maîtriser ce dossier complexe et délicat ne sont pas réunies pour enclencher le processus, au moins dans l'immédiat : « *S'il faut un jour instituer la double nationalité pour donner des facilités aux Congolais naturalisés et permettre à certain(e)s d'entre eux(elles) de mettre leurs compétences au service du pays, le moment est par contre très mal choisi car les conditions de sécurité et de contrôle migratoire ne permettent pas de savoir qui est Congolais et qui ne l'est pas. Dans un Etat où les choses se font avec méthode et sérieux, ce genre d'option est étudié minutieusement dans tous ses aspects et on y associe les experts dans tous les domaines avant de se hasarder à prendre une décision aux conséquences qui pourraient s'avérer graves* ».

Réplique immédiate d'Arthur Malumalu qui minimise le danger que représenteraient certains voisins de la RDC : « *Il suffit que nous nous organisions et on ne parlera plus de toutes ces « menaces » -supposées ou réelles. Je continue toutefois à penser que de nombreux Congolais ont une peur malade du Rwanda, ce petit pays auquel on attribue tant d'importance, hélas ! Ces Congolais voient la silhouette du potentat de Kigali, Paul Kagame, derrière tous nos malheurs, mais avons-nous fait notre introspection ? Nous avons des compatriotes prêts à brader les intérêts de la RDC pour si peu de choses. Certains Congolais sont allés s'aplatir devant Paul Kagame dans l'espoir d'obtenir les clés du pouvoir à Kinshasa en montant des mouvements rebelles organisés et financés par cet ogre* ».

Les agressions-invasions de la RDC par ses trois voisins de l'Est, notamment sous prétexte de protéger la communauté rwandophone dont la nationalité serait remise en cause sont martelées par divers internautes, ainsi que les velléités hégémoniques du Rwanda¹⁰. Certains rappellent même les déclarations de l'ancien Président rwandais, Pasteur Bizimungu (1994-2000), sur la révision au profit de son pays, des frontières héritées de la Conférence de Berlin en 1885. Ils insistent sur la sécurisation des populations et des frontières de l'Est et sur la nécessité d'un processus scientifique de recensement de la population afin de savoir « *qui est Congolais, qui ne l'est pas* », et quel est le nombre de la population congolaise et étrangère. On comprend très vite que la question du recensement est politique et indissociable d'une géopolitique impérialiste :

⁹ De Saint Moulin, L. 2012. *Kinshasa : enracinements historiques et horizons culturels*, Tervuren, Paris, L'Harmattan, « Cahiers africains », n° 79, 358 pages.

¹⁰ Voir aussi: Reyntjens, F., 2004. Rwanda, ten years on: From genocide to dictatorship, *African Affairs*, 103, 177–210; Mayoyo B. T.-T., 2006. *La deuxième guerre occidentale contre le Congo: offensive des médias et dessous des cartes*, L'Harmattan

« Les expériences du passé avec nos voisins sont édifiantes pour ne plus se laisser piéger. Je ne crois pas que le Rwanda nous fasse peur, mais il faut absolument faire gaffe car les dirigeants de ce pays ont des convoitises sur l'Est de la RDC, c'est aujourd'hui une évidence qu'aucun(e) Congolais(e) ne doit ignorer. Ce danger existe d'autant plus que des chefs d'Etat et des leaders d'opinion occidentaux ont fait des déclarations incitant les Rwandais à avoir le regard tourné vers le Congo : on se souvient de la déclaration de Nicolas Sarkozy ou celle d'Aldo Ajello, l'ancien Envoyé spécial de l'Union européenne pour les Grands Lacs africains, ou encore celle de l'ancien sous-Secrétaire d'Etat américain, Herman Cohen, sur les terres congolaises à accorder ou à céder au Rwanda¹¹. A défaut d'avoir accès à ces terres convoitées, nos voisins n'hésitent pas à se faire passer pour des Congolais. La double nationalité tout de suite est une porte ouverte à l'invasion de l'Est du pays », argumente Gervais Tshim.

L'inquiétude qu'exprime Gervais Tshim est confirmée par l'un des rares politiciens congolais dont la crédibilité ne fait pas de doute dans l'opinion congolaise, l'ingénieur Valentin Mubake, ancien Secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), le parti de feu Etienne Tshisekedi (père de l'actuel chef de l'Etat). Dans une interview accordée à une chaîne de télévision congolaise sur Internet basée en France, il considère que ce projet de loi n'est rien d'autre qu'une « *perche tendue au pouvoir rwandais* », au sens où cela permettrait de « *congoliser* » les migrants et descendants de migrants rwandais installés en RD Congo depuis des décennies, et ce faisant, de renforcer ou de réactiver la double-allégeance nationale sur laquelle reposent les invasions rwandaises de l'Est de la RD Congo.

Dans ce post sur facebook qui mobilisera quelques dizaines de personnes durant près d'une semaine, Arthur Malumalu, l'un des rares à soutenir et défendre de manière argumentée le projet du chef de l'Etat ne lâche pas prise : « *La double nationalité pourrait être accordée aux Congolais de naissance, par exemple, s'ils en ont acquis une autre. Ce n'est qu'une piste de réflexion* ».

Cependant il y a lieu de s'interroger sur la facilité avec laquelle il balaie du revers de la main la menace pourtant évidente que représente les vellétés hégémoniques du Rwanda : « *Le Rwanda est un petit pays qui fait peur excessivement aux Congolais - et cela me sidère. Pourquoi accordons-nous au Rwanda l'importance qu'il n'a pas ? Organisons-nous. Et la « menace », si « menace » il y a, sera facilement écartée* ».

La double nationalité : une question politique et géopolitique pour la RDC

Les débats parlementaires de 2007 avaient déjà mis en évidence le fait qu'un nombre significatif de députés congolais avaient une nationalité étrangère (mandat 2006-11), certains observateurs allant jusqu'à parler d'un tiers des 500 députés de l'Assemblée nationale congolaise. Le

¹¹ Voir par exemple, France 24 au sujet de l'intervention politique du Président français: « *Le 16 janvier devant le corps diplomatique à Paris, le chef de l'Etat français avait évoqué "la place, la question de l'avenir du Rwanda", pays "à la démographie dynamique et à la superficie petite" et "la question de la RDC, pays à la superficie immense et à l'organisation étrange des richesses frontalières". Il avait plaidé pour une "nouvelle approche" afin de régler "de façon globale" l'instabilité dans la région des Grands Lacs. Ces déclarations abruptes avaient embrasé la presse congolaise, alimentant des chroniques enflammées sur "le projet de balkanisation" de l'ex-Zaïre, au profit de l'ennemi traditionnel rwandais. « 2009 sera l'année de toutes les surprises: le pavé de Sarkozy va enflammer les Grands Lacs au lieu de les apaiser", titrait ainsi le journal Le Phare (opposition), en s'interrogeant: "La paix contre les contrats (miniers) rwandais?". La presse en avait même appelé au nouveau président américain Barak Obama. », cf. France 24 « *Nicolas Sarkozy est arrivé en RD Congo* », 23 septembre 2009, <https://www.france24.com/fr/20090326-nicolas-sarkozy-est-arrive-rd-congo>*

moratoire invitant les députés à se « *mettre en ordre* » endéans six mois, était resté lettre morte, de même que le débat relatif à la double nationalité. Les résistances que soulève le projet de réforme constitutionnelle sont, dans la diaspora, essentiellement portées par des « *aînés* », c'est-à-dire des personnes de première génération, ayant été socialisées au Congo avant de s'installer à l'étranger. Il est fort probable que les jeunes nés en Europe, en Occident en général, et en quête de leur identité congolaise, accueillent avec enthousiasme ce projet politique. Pour autant, la double nationalité ne peut être réduite à une mesure « *civilisationnelle* » ou à une avancée démocratique : « *faire évoluer* » le Congo et les Congolais.

Il semble, en effet, impossible de penser la double nationalité en dehors de la situation géopolitique et militaire actuelle du Congo : de ses violences, de ses millions de morts, de ses viols de masse, de ses pillages et des multiples brouillages médiatico-diplomatiques qui les ont accompagnés. Le besoin d'identification qui ressort de ces débats comme un préalable - « *qui est qui ?* », « *qui sommes-nous ?* », « *combien sommes-nous, en RDC et en diaspora ?* » - est en ce sens loin d'être anecdotique, et encore moins une expression de xénophobie de la part des Congolais.e.s.

Références :

- Demart, S., & Bodeux, L. (2013). Postcolonial Stakes of Congolese (DRC) Political Space: 50 Years after Independence, *African Diaspora*, 6(1), 72-96. doi: <https://doi.org/10.1163/18725457-12341242>
- Demart, Sarah, Schoumaker Bruno, Godin Marie & Adam Ilke. 2017. *Des citoyens aux racines africaines : un portrait des Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais*. Bruxelles: Fondation Roi Baudouin. https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Publications/2017/20171121_CF
- Radio France internationale, le 14 décembre 2019
- *Allocution de son Excellence Monsieur Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République démocratique du Congo, Chef de l'Etat sur l'état de la Nation devant le Parlement réuni en congrès*
- Willame J.-C. Cahiers africains- CEDAF n°25 Banyarwanda et Banyamulenge: Violences ethniques et gestion de l'identité au Kivu 1997 Paris L'Harmattan
- RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, 1993-2003 Rapport du Projet Mapping concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la République démocratique du Congo, Août 2010, ONU, https://www.ohchr.org/documents/countries/cd/drc_mapping_report_final_fr.pdf
- De Saint Moulin, L. 2012. *Kinshasa : enracinements historiques et horizons culturels*, Tervuren, Paris, L'Harmattan, « Cahiers africains », n° 79, 358 pages.
- Voir aussi: Reyntjens, F., 2004. Rwanda, ten years on: From genocide to dictatorship, *African Affairs*, 103, 177-210; Mayoyo B. T.-T., 2006. *La deuxième guerre occidentale contre le Congo: offensive des médias et dessous des cartes*, L'Harmattan
- France 24 au sujet de l'intervention politique du Président français: « *Le 16 janvier devant le corps diplomatique à Paris, le chef de l'Etat français avait évoqué "la place, la question de l'avenir du Rwanda", pays "à la démographie dynamique et à la superficie petite" et "la question de la RDC, pays à la superficie immense et à l'organisation étrange des richesses frontalières". Il avait plaidé pour une "nouvelle approche" afin de régler "de façon globale" l'instabilité dans la région des Grands Lacs. Ces déclarations abruptes avaient embrasé la presse congolaise, alimentant des chroniques enflammées sur "le projet de balkanisation" de l'ex-Zaïre, au profit de l'ennemi traditionnel rwandais. « 2009 sera l'année de toutes les surprises: le pavé de Sarkozy va enflammer les Grands Lacs au lieu de les apaiser", titrait ainsi le journal Le Phare (opposition), en s'interrogeant: "La paix contre les contrats (miniers) rwandais?". La presse en avait même appelé au nouveau président américain Barak Obama. »*, cf. France 24 « *Nicolas Sarkozy est arrivé en RD Congo* », 23 septembre 2009, <https://www.france24.com/fr/20090326-nicolas-sarkozy-est-arrive-rd-congo->

Pour citer cet article : Ndandu M. J. (Nov. 2019) « L'opposition au projet de la double nationalité en RDC et en diaspora », Analyse n°17, Edt. Kwandika de Bamko-Cran asbl, Bruxelles.